

L'école aux quotidiens



La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée. Et vous, qu'en pensez-vous?

La Capitale

16/09/2008

"TESS" POUR TOUS?

Si les élèves du fondamental devront, dès juin 2009, passer une évaluation externe commune à la fin de la 6^e primaire, il pourrait en être bientôt de même pour les élèves du secondaire en fin de rhéto. **Christian DUPONT**, Ministre de l'enseignement obligatoire, lance en effet l'idée d'un "Tess", Test d'Enseignement secondaire supérieur, unique et commun à toutes les écoles secondaires de la Communauté française. Pour le Ministre, le "Tess", qui serait certificatif, devrait, d'une part, aider les enseignants à situer leur classe dans l'ensemble des autres classes de 6^e secondaire et, d'autre part, donner à l'enseignement supérieur une image claire de ce qu'est le secondaire, en tout cas, de ce qui est évalué ou évaluable en fin de 6^e.

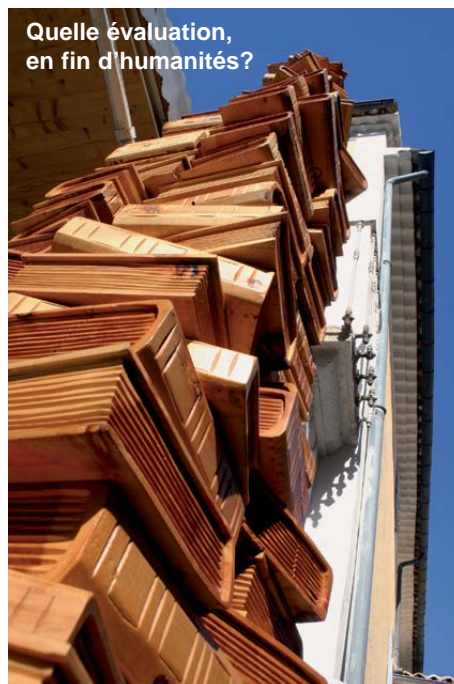
Christian DUPONT souhaiterait une période de test de 2 ans, pendant laquelle les écoles pourraient choisir cet examen unique à la place de leurs épreuves. Ensuite, si le test est concluant, le "Tess" deviendrait obligatoire. Mais pour l'heure, le Ministre attend l'avis de la Commission de Pilotage à ce sujet, qui devrait arriver d'ici le 31 décembre prochain. BG

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Étienne MICHEL**, Directeur général du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC):

"Jusqu'à présent, nous n'avons pas émis d'opinion engageant le SeGEC sur ce sujet, les détails de ce projet et l'horizon temporel envisagé pour sa concrétisation n'étant pas connus. Il nous semble, toutefois, qu'à l'échéance de la prochaine législature, cette idée mérite d'être considérée dans le cadre plus large d'une évolution nécessaire des modalités de l'intervention publique dans l'enseignement. Le Ministre souhaite se donner les moyens de standardiser le contrôle des connaissances et, par ailleurs, d'aider les enseignants à situer le niveau de leur classe dans l'ensemble des autres classes du secondaire. Nous ne sommes pas opposés à ce projet, pour la raison principale qu'il peut inciter les établissements et les équipes pédagogiques à entrer dans un processus d'autoévaluation de leur propre action et être le moteur d'une démarche collective pour une amélioration de la qualité du service d'éducation.

Il nous paraît toutefois indispensable que les autorités publiques fassent à l'avenir davantage la clarté sur leur propre rôle: elles ne peuvent pas inciter les acteurs à prendre leurs responsabilités dans une forme de pilotage par les résultats et, simultanément, codifier toujours davantage les procédures à mettre en œuvre pour atteindre ces résultats. Il n'y a, en effet, pas d'exercice possible de la responsabilité en-dehors de la



Quelle évaluation, en fin d'humanité?

reconnaissance d'une marge d'autonomie de décision et d'organisation. Nous plaidons donc clairement pour que les autorités prennent, demain, davantage conscience des effets négatifs d'une approche volontiers bureaucratique des problèmes de l'enseignement. Celle-ci est trop souvent l'expression d'une méfiance à l'égard des acteurs et un déni de leur aptitude à exercer leur responsabilité. Nous encourageons au contraire les autorités à miser, demain, sur le cercle vertueux de la confiance où se conjuguent l'autonomie et la responsabilité". ■

02/09/2008

DES ENQUÊTES VALIDES?

Six à dix élèves par classe auraient des problèmes d'écriture, selon une étude commanditée par le fabricant de matériel scolaire *Pelikan*. Cette enquête, menée sur une période de 6 mois, a permis d'interroger parents, instituteurs ou thérapeutes et de collecter des informations concernant près de 40 000 enfants du pays. C'est une première du genre. Une autre étude, menée auprès de 2000 enseignants belges par les *Éditions Plantyn* (spécialisées dans les ouvrages pédago-

"En ce qui concerne la validité de ce type d'enquête, deux éléments me paraissent essentiels: l'échantillonnage et le questionnaire. Il faut être au clair sur une série d'aspects: de qui souhaite-t-on être les représentants? Comment échantillonne-t-on? Quelles questions ont été posées? Quelles ont été les modalités de récolte? Quel est le taux de réponse? Certaines couches de la population sont peut-être plus susceptibles de répondre que d'autres. Il faut s'assurer que les milieux populaires sont représentés. Par ailleurs, dans les questions posées, chaque mot peut avoir son importance.

On doit pouvoir maîtriser les mots utilisés. Par exemple, que veut dire «lire»?

la marque de faire cela dans les règles. La question de ceux qui ont mené l'enquête a également son importance. Quels enquêteurs? Étaient-ils formés? Étaient-ils indépendants intellectuellement? Est-ce que cela s'est fait en interne, ou via un bureau d'études? Tout cela devrait être systématiquement précisé dans les articles de presse. C'est une exigence sociale que nous pouvons formuler!"

■ Annick OLIVO, Marketing manager chez *Pelikan Benelux*:

"Nous avons, dans un premier temps, organisé une table ronde consacrée à la motricité et à l'apprentissage de l'écriture sur le site japprendsaecrire.be, avec des instituteurs maternels et primaires, des coordinateurs de soins, des thérapeutes et des parents. Nous avons alors recueilli beaucoup de réactions, et constaté qu'il y avait de plus en plus de problèmes d'écriture chez les enfants. Vu l'intérêt suscité par le sujet, nous avons ensuite élaboré un questionnaire pour recueillir des informations sur l'expérience d'enseignants, de parents et de spécialistes. Les personnes, qui répondaient via le site Internet, devaient nous préciser le nombre d'enfants dont ils s'occupaient, ce qui nous a permis d'arriver au chiffre de quasi 40.000 enfants concernés par ces résultats, sans tenir compte de ceux qui se trouvent déjà en thérapie. Les données sont restées anonymes; il n'y a donc pas de classification par âge, région ou autre..."

Le questionnaire a été établi à l'aide d'un spécialiste en psychomotricité et de divers thérapeutes ou enseignants. Nous souhaitons, en effet, réaliser un dossier le plus objectif possible. On ne s'attendait pas à avoir autant de réactions! Bien sûr, il s'agit pour nous d'un argument pour signaler que les enfants ont besoin d'un soutien pour l'apprentissage de la lecture. C'est évidemment un sujet qui nous intéresse, et cette enquête représente un investissement de notre part. Nous pouvons dès lors nous baser sur les résultats pour rappeler qu'il est important d'utiliser des instruments pédagogiques de qualité, mais nos concurrents peuvent aussi s'en servir!" ■

Fiables, les études commandées par des marques?



giques pour les enseignants et le matériel éducatif pour les élèves), avait pour objectif de trouver ce qui rassemble et ce qui différencie l'école selon qu'elle soit du nord ou du sud du pays. Les résultats montrent notamment que 45% des francophones sont satisfaits de la qualité de l'enseignement, alors qu'ils sont 85% dans ce cas en Flandre.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Luc ALBARELLO**, professeur au Département des sciences politiques et sociales de l'UCL:

Une ou deux fois par semaine? L'entièreté d'un magazine? Une rubrique?

On peut tout interroger, mais seulement si cela se passe dans des conditions déontologiques et scientifiques correctes. Et, a fortiori, si c'est une marque qui commande l'enquête. Bien sûr, s'il s'agit d'une analyse de lectorat, c'est légitime. Mais quand on est juge et partie, il faut être très rigoureux sur les procédures. Ce qui est préjudiciable, c'est le flou. Pour l'éviter, les éléments méthodologiques doivent être clairs. C'est d'ailleurs également l'intérêt de

BRIGITTE GERARD